



COMITE CONSULTATIF ENFANCE ET JEUNESSE

Compte rendu du 11 janvier 2018

A l'ordre du jour : "AVIS DU CCEJ SUR LES CHOIX DE RYTHMES SCOLAIRES POUR LA RENTREE 2018 A ANIANE "

Présents :

- Fabienne Servel (adjointe à la jeunesse et vice-présidente du CCEJ)
- Bastien Noël (adjoint à l'éducation)
- Florence Gadet (conseillère municipale déléguée à l'éducation)
- Céline Serva (conseillère municipale déléguée à la citoyenneté)
- Nathalie Delsol (directrice école élémentaire)
- Marion Sais (enseignante école élémentaire)
- Sandra Richard (enseignante école élémentaire)
- Cécile Goiffon (enseignante école élémentaire)
- Céline Chevriaux (directrice école maternelle)
- Catherine Garcia (enseignante école maternelle)
- Gaëtan Odin (président de l'association de football, Stade Olympique Anianais)
- Léa Caumes (présidente des parents délégués de l'école)
- Emilie Joseph (parent délégué à l'école)
- Laura Pomfret (parent délégué à l'école)
- Karine Guenneau (parent délégué au collège de Gignac)
- Chantal Perthus (responsable bénévole de la bibliothèque municipal d'aniane)
- Laurence Sola (directrice du multiaccueil « les pitchounets » CCVH)
- Bruno Tranchant (coordinateur jeunesse CCVH)
- David Faroldi (co-responsable service enfance et jeunesse)
- Elody Gauthier (co-responsable service enfance et jeunesse)

Excusées :

- Philippe SALASC Maire d'Aniane
- Stéphane SIMON Maire de Puechabon
- Christine Moulieres, 1ere adjointe St Guilhem
- Vassilia Conil-Lacoste (association la Compagnie des jeux)
- Sylvie Giraud (coordinatrice petite enfance CCVH)

Le précédent changement de rythmes scolaires sur Aniane a mobilisé toute la communauté éducative. Un an et demi de travail de co-construction et de préparation a abouti au dispositif scolaire et périscolaire actuel.

Celui-ci est le meilleur compromis que nous ayons trouvé à l'époque entre le cadre de la loi, le bien-être de l'enfant, les capacités de la commune et les intérêts de tous les acteurs.

Ce dispositif est loin d'être idéal et le changement réglementaire est aujourd'hui l'occasion de réinterroger le fonctionnement mis en place, de l'évaluer, de le modifier ou le changer si besoin.

Cette démarche a été « confiée » au Comité Consultatif Enfance Jeunesse (CCEJ) et doit déboucher à ce jour sur des préconisations au regard de la réunion publique, des sondages effectués auprès des familles, des enfants, du personnel municipal, des associations et des élus de la municipalité.

La réunion publique qui s'est tenue le 17 Novembre 2017 a eu pour objectif d'informer la population des enjeux d'un changement d'organisation scolaire pour lui permettre d'opter pour un choix éclairé pour la rentrée 2018.

Par la suite, les sondages auprès des différents acteurs impliqués par l'organisation scolaire ont pu donner les résultats suivants :

- ⇒ Les élus des 3 municipalités concernées (Aniane, Puechabon et St Guilhem) sont à l'unanimité pour un maintien à 4.5 jours
- ⇒ Les familles sondées par questionnaire sont majoritairement pour un retour à 4 jours
- ⇒ Les enfants élémentaires sondés oralement (les enfants de maternelles n'ont pas été sondés) sont partagés sur la question
- ⇒ Les enseignants sont majoritairement pour un maintien à 4,5 jours en élémentaire et majoritairement pour un retour à 4 jours en maternelle
- ⇒ Le personnel municipal est majoritairement pour un maintien à 4.5 jours
- ⇒ Les associations sont majoritairement pour un maintien à 4.5 jours

Au regard de l'évaluation menée, le CCEJ se prononce sur les conclusions suivantes :

Aspects périscolaires

Les points positifs du passage à 4.5 jours

Le passage à 4.5 jours a permis la mise en œuvre sur le temps Alp 16/17h des activités de grande qualité permettant à de nombreux enfants de bénéficier d'activités de découverte, riches et pédagogiques (on note que certaines pourraient être maintenues, mais dans une moindre mesure, de 17 à 18h)

Il a permis de mettre en place une équipe encadrante périscolaire de qualité, professionnalisée dans les métiers de l'animation, expérimentée et volontaire. En repassant à un rythme de 4 jours, on risque de ne plus avoir assez d'heures pour permettre à la municipalité de proposer des postes cohérents et attractifs à des animateurs potentiels. Il y a un risque de perdre en qualité d'encadrement

D'avis d'enseignants élémentaires, cette qualité d'encadrement s'est notamment ressentie l'après-midi, la pause méridienne ayant été pour les enfants un vrai temps d'animation

Les points négatifs du passage à 4.5 jours

Il est surtout constaté en maternelle où l'on s'aperçoit que les enfants ne semblent pas se repérer entre le temps scolaire et le temps périscolaire. L'unité de lieu et de personnel et la grande similarité d'activités pédagogiques entre le temps scolaire et le temps périscolaire semblent en être la cause.

L'encadrement des temps périscolaires par les ATSEM représente une charge importante qui peut engendrer des difficultés chez certaines d'entre elles

En termes d'apprentissage,

Les points positifs du passage à 4.5 jours

La décompression du temps scolaire, en rajoutant une demi-journée le matin, a permis :

- De réorganiser l'emploi du temps des classes (le matin, les apprentissages fondamentaux et l'après-midi les apprentissages plus ludiques et les décloisonnements)
- D'avoir plus de temps efficace de travail pour les enfants aux besoins particuliers
- De libérer un espace utile de 16 à 17h pour les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires), celles-ci avaient en effet lieu le midi avant le passage à 4,5 jours, coupant nettement la pause méridienne des enfants

Les points négatifs du passage à 4.5 jours

En maternelle, les enseignants ont pu constater que les enfants sont fatigués à partir du jeudi et que de ce fait les apprentissages sont rendus plus difficiles.

On constate que la question de l'organisation des rythmes scolaires divise les acteurs de la communauté éducative. Les avis sont notamment partagés entre l'élémentaire et la maternelle. Il n'y a pas de consensus sur le choix de rythmes appropriés.

L'hypothèse de deux rythmes différents (4 jours pour la maternelle et 4,5 jours pour l'élémentaire) a été abordée mais ne recueille pas non plus d'unanimité. Les parents d'élèves sondés se sont très majoritairement prononcés contre, ainsi que le personnel périscolaire. Seules les associations sondées y sont majoritairement favorables.

Au final, majoritairement dans sa représentabilité, le CCEJ est pour un maintien du dispositif à 4.5 jours, cependant il constate les réelles difficultés en maternelle et recommande, si le rythme de 4,5 jours était maintenu en maternelle de retravailler en profondeur son organisation.